



Le magazine

DOSSIER

Urbanisme :
un PLUi à réviser

TRANSITION EN ACTIONS

L'Atelier partagé,
le réflexe bricolage

ILS FONT LE TERRITOIRE

Mes p'tites fripes,
la seconde main à domicile

L'édito

de Claude Jaouen

Président du Val d'Ille-Aubigné



Le 8 avril dernier, les élus du conseil communautaires ont voté le budget 2025, budget principal et l'ensemble des budgets annexes. Le budget 2025 de la Communauté de communes, d'un montant total de 22,5 millions d'euros, a été établi dans une approche de stabilité des

dépenses de fonctionnement. En investissement les principales opérations portent sur la poursuite du déploiement de la fibre optique sur le territoire et la réalisation du bâtiment de l'épicerie solidaire et des Restos du Cœur à Melesse.

Ce budget principal 2025 ne prévoit pas de nouvel emprunt, et il est sans augmentation des taux d'imposition. Ce budget est affecté à plus de 60% à la mise en œuvre du projet de territoire du Val d'Ille-Aubigné au service de l'ensemble des habitants. Vous trouverez dans ce magazine une présentation simplifiée du budget 2025. Le dossier du magazine fait un focus sur le lancement de la démarche de révision du PLUi. Cette révision des documents

d'urbanisme doit nous permettre d'intégrer les objectifs de réduction de consommation foncière fixés par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, ainsi que les évolutions de contexte démographique, économique et environnemental. De manière coordonnée un nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) est également engagé. Programmée sur trois ans, cette démarche de révision est longue. Elle est ouverte à la participation des citoyens, dès maintenant, dans la phase de concertation préalable et le sera à nouveau plus tard, lors de l'enquête publique sur le projet de PLUi révisé.

Dans les actualités, il est à noter la signature, le 1er avril dernier, d'une nouvelle convention de lecture publique entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Val d'Ille-Aubigné. Cette convention apporte un accompagnement renforcé des bibliothèques-médiathèques du territoire, avec l'ambition de garantir un accès égal à la culture pour toutes et tous. Le Domaine de Boulet est, lui, en travaux avec une réouverture prévue le 28 juin.

Dans le périmètre de l'extension de la Zone d'Activités des Olivettes 2 à Melesse, les fouilles archéologiques se terminent. Les vestiges découverts ont permis de confirmer l'occupation de ce site entre le 1er et le 5ème siècle. A suivre l'aménagement de la ZA va être engagé et permettra l'installation de nouvelles entreprises. Une date à noter : le forum annuel de l'emploi et de l'évolution professionnelle se déroulera le 24 juin de 9h30 à 13h30 au bowling de Cap Malo. De nombreuses entreprises, des organismes de formation et des partenaires de l'emploi seront présents et disponibles pour des temps d'échanges d'information et de conseils.

Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné
Maire de Melesse



Visite des fouilles archéologiques sur la future ZA des Olivettes - 9 avril 2025

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. Mise en page : Yves Bigot.
Rédaction : Services du Val d'Ille-Aubigné - Olivier Brovelli.
Crédit photos : Yves Bigot, Adobe Stock, Guy Castel, Simon Bourcier, Julien Tourout, Couleurs de Bretagne. Impression : Hauts de Vilaine
Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier labellisé PEFC.
Tirage : 17 800 exemplaires.
ISSN : 2553-4025 - Dépôt légal : Mai 2025.





Au Domaine de Boulet, les travaux se poursuivent

Les travaux de rénovation du Domaine de Boulet, entamés cet hiver, rencontrent des imprévus qui impactent le calendrier initial. Les aléas climatiques et techniques obligent à reporter la date de réouverture des infrastructures. Par sécurité, la terrasse sera refaite en totalité. Le camping, le centre

nautique et la cafétéria ouvriront à partir du 28 juin. Cependant, les espaces publics, la plage et les sentiers restent accessibles.

► + **infos :**

contact@domaine-de-boulet.fr
ou 02 99 69 70 69



© S. Bourcier



LES INSECTES

le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)

Le Grand Capricorne est une espèce protégée de l'ordre des coléoptères. Son corps - de couleur brun sombre évoluant vers le rouge au bout de ses élytres - peut atteindre 5 cm de long. Ses antennes sont particulièrement longues.

Les larves se nourrissent de bois pendant trois ans avant de se transformer en adultes à l'automne. Ils émergent au cours du printemps et l'été suivant pour se reproduire avant de mourir.

Les adultes évoluent en été dans les boisements anciens de chênes mûres. Ceux-ci se nourrissent de la sève et d'éléments sucrés, de fruits par exemple. Les larves se développent grâce au bois dépérissant, contribuant ainsi à la dégradation du bois mort. La présence du Grand Capricorne dans un boisement est un indicateur de la bonne qualité du milieu. En raison de l'intensification des pratiques sylvicoles, l'espèce est aujourd'hui en déclin.

© Julien Touroult

Une nuit au bord du canal

Et si vous profitez d'une halte aux « Bords de l'Ille » ? Située à 300 mètres des commerces du bourg de Saint-Médard-sur-Ille, cette aire naturelle offre 24 emplacements de camping. Equipée de box vélos, elle constitue une étape idéale pour les cyclotouristes le long du canal. Elle peut également accueillir caravanes et camping-cars. Des panneaux solaires assurent la production d'eau chaude.

Pratique

- Ouverte jusqu'au 19 octobre
- Sanitaires PMR
- Prises électriques

Tarifs

- Forfait emplacement 2 personnes + 1 véhicule : 12 €
- Emplacement : 3,50 €
- Véhicule motorisé : 2,50 €
- Adulte supplémentaire +15 ans : 4 €
- Enfant -15 ans : 2,50 €
- Électricité : 5 €
- Taxe de séjour : 0,22 € / personne / nuitée (sauf enfants).

Réservations

- Tél. 02 99 55 23 53
ou mairie@smdsi.fr / permanence sur place en juillet-août

ENVIRONNEMENT

Une journée pour découvrir l'agriculture

Pour la 3^e année consécutive, l'AMAP la P'tite ferme organise une journée d'animation autour de la ferme des Écrannes dans le cadre du groupe local « Paysannes de nature », constitué d'une dizaine d'exploitations.

Samedi 28 juin, rencontrez des agriculteurs autour d'un marché de produits locaux et découvrez la biodiversité à travers des animations nature.



Breizh Bocage

Le bocage toujours plus vert

Chaque année depuis 15 ans, de nouvelles haies sont plantées pour renforcer le maillage bocager. Cet hiver, près de 9 km de haies ont été implantées sur les communes de Gahard, Langouët, Saint-Aubin d'Aubigné, Saint-Gondran, Saint-Médard-sur-Ille, Saint-Symphorien et Sens-de-Bretagne.

Ces travaux ont été réalisés dans le cadre du programme Breizh Bocage, cofinancé par l'Europe (FEADER), l'Agence de l'eau

Loire Bretagne, la Région Bretagne, le Département d'Ille-et-Vilaine et le Val d'Ille-Aubigné.

La campagne de plantation de l'hiver prochain se prépare au printemps. Inscrivez-vous pour une visite avant fin juin.

► **+ infos :** Céline Guilly, tél. : 06 42 83 94 12 / environnement@valdille-aubigne.fr



Rendez-vous avec la nature

Dans le cadre du Schéma local de la trame verte et bleue, la Communauté de communes organise des animations nature à destination du grand public tout au long de l'année. Les prochains rendez-vous :

- **Mercredi 14 mai** : à la découverte des oiseaux de jardin, à Feins ;
- **Mercredi 18 juin** : grenouilles, tritons et cie - le monde caché des mares, à Sens-de-Bretagne

► **Calendrier et infos :** www.valdille-aubigne.fr

Énergies renouvelables : une soirée sur l'autoconsommation collective

Après le succès des précédents événements sur les énergies renouvelables, le photovoltaïque et les initiatives citoyennes, le Val d'Ille-Aubigné, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat du Pays de Rennes (ALEC), organise une nouvelle soirée dédiée au développement d'un projet d'autoconsommation collective citoyen au GAEC Bio Taupes à Vignoc. Avec la participation des coopératives Les Survoltés et la Citoyenne rennaise de l'énergie renouvelable (CIREN).

- **Mardi 10 juin à 20 h**, au GAEC Bio Taupes, La Trubailière, 35630 Vignoc

► Inscription souhaitée : <https://forms.office.com/e/sQa60Nmtna>





 **CULTURE**

Des villages à croquer

Depuis 1993, l'association Couleurs de Bretagne parcourt la Bretagne pour organiser un concours de dessin et de peinture. Chaque année, deux communes du Val d'Ille-Aubigné participent à l'événement.

- 📍 Gahard, **dimanche 18 mai**
- 📍 La Mézière, **dimanche 31 août.**

Couleurs de Bretagne, c'est l'occasion de (re)découvrir des villages, des bâtiments remarquables, des points de vue insolites... Toutes les techniques sont possibles. La participation au concours est gratuite.

► + infos : couleursdebretagne.org

Fest'Ouazé fait la fête

En 2024, à Mouazé, Fest'Ouazé a attiré 2 500 festivaliers devant trois scènes et une vingtaine de concerts. Organisé par le comité des fêtes et plus de 150 bénévoles, l'événement revient le week-end du **7 et 8 juin**. À taille humaine, le festival propose une programmation musicale éclectique, mêlant rock, pop, rap et électro. Quelques noms de l'affiche sont déjà connus dont Nèg' Marrons, PZK, Strollad et Mask Ha Gazh. Tri des déchets, décoration 100 % récup,

circuit court pour la buvette et la restauration... Le festival s'engage pour la transition écologique en mettant aussi à disposition des navettes gratuites depuis Rennes et Saint-Aubin d'Aubigné. Il est possible de camper sur place.

► + infos : www.lefestouaze.com
 Tarifs : un jour : 31 € ;
 pass deux jours : 55 €.
 Gratuit - 14 ans



© Loïc Vision

 **MOBILITÉ**

Participez au baromètre des villes cyclables



Baromètre vélo avec

Avec votre avis, votre commune change de niveau !

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES, STATIONNEMENTS VÉLO, SÉCURITÉ ROUTIÈRE, ÉDUCATION À LA MOBILITÉ.
 Donnez votre avis en 10 minutes sur la place du vélo dans votre commune.

barometre-velo.fr

POUR LE PNR SOUTIENU PAR



La Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) anime depuis 2017 une grande enquête citoyenne sur le vélo au quotidien en France. L'édition 2025 est en cours. **Vous pouvez y participer jusqu'au 2 juin via www.barometre-velo.fr.**

Cette enquête concerne toutes les communes de France, des métropoles aux petites communes rurales. Basée sur un questionnaire, le baromètre des villes cyclables permet d'identifier les zones d'amélioration prioritaires, les améliorations mises en place depuis l'édition 2021 et les souhaits de stationnements vélos.



Jusqu'à la gare à vélo

En complément des box et arceaux vélos existants, des stationnements vélos collectifs ont été aménagés dans les trois gares du territoire par la Région Bretagne et SNCF Gares & Connexion, en collaboration avec le Val d'Ille-Aubigné et les communes concernées. Au total, 40 nouvelles places de stationnement ont été créées à Montreuil-sur-Ille, 20 à Saint-Médard-sur-Ille et Saint-Germain-sur-Ille. Conditionné à une inscription préalable au tél. : 0 800 880 562, leur accès est réservé aux abonnés TER BreizhGo. Présentez votre carte KorriGo sur le lecteur, poussez la porte puis sécurisez votre vélo avec votre cadenas.

Quelques astuces **pour rester au frais**



L'été, les températures augmentent. Pour ne pas avoir trop chaud dans son logement, des solutions simples existent :

Ne faites pas rentrer la chaleur en journée

- ☛ **Protection solaire** : bloquer les rayons du soleil devant les ouvertures avec des volets, une végétation dense... Une attention particulière est à porter aux fenêtres de toit, plus exposées.
- ☛ **Isolation renforcée** : limiter les transferts de chaleur avec une isolation performante. Les isolants à forte densité sont intéressants pour les combles et rampants.

N'ajoutez pas de source de chaleur supplémentaire :

- ☛ **Appareils électriques** (four, lave-linge...) : réduire ou décaler leur usage de préférence le soir ou la nuit

- ☛ Si besoin, diminuer la température ressentie en préférant le ventilateur au climatiseur, énergivore et contre-productif car il réchauffe l'air extérieur

Evacuez la chaleur la nuit puis conservez la fraîcheur nocturne :

- ☛ **Ventilation traversante** : la nuit, créer des courants d'air en ouvrant les fenêtres opposées pour évacuer la chaleur accumulée.
- ☛ Fermer les fenêtres et volets le matin pour conserver la fraîcheur nocturne.

► **+ infos** : Parce que chaque logement est différent, faites-vous conseiller gratuitement en contactant Pass'Réno
tél : 02 99 69 58 93
pass-reno@valdille-aubigne.fr

ÇA COULE DE SOURCE

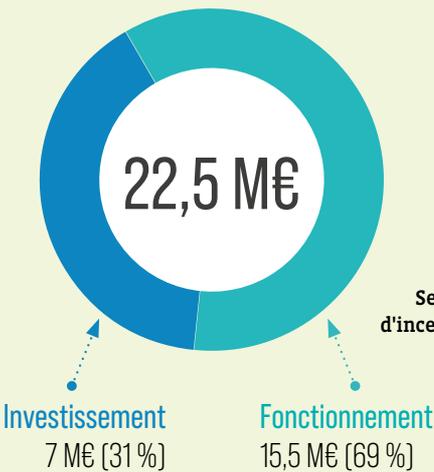
Les **jardins de pluie**

Solution fondée sur la nature, le jardin de pluie permet la gestion par infiltration de l'eau pluviale. Il participe ainsi à la bonne gestion et à la valorisation de cette eau, favorisant le développement de la biodiversité tout en constituant un jardin d'agrément. Conçu de manière à capter l'eau de pluie qui s'écoule des toits, d'une allée et d'autres surfaces imperméables, cet espace végétalisé de faible profondeur permet d'infiltrer et de stocker temporairement les eaux pluviales. Il peut absorber jusqu'à 30 % d'eau de plus qu'un jardin classique.

Pour jouer pleinement leur rôle, les jardins pluviaux doivent être bien conçus, à proximité des points de ressources en eau, notamment les gouttières, dimensionnés selon la surface imperméable raccordée et plantés d'essences locales adaptées aux milieux humides. Parmi celles-ci : les iris des marais, la prêle des champs, la reine des prés, la menthe aquatique, les soucis des marais, les roseaux... Les fougères sont également adaptées aux sols frais. Pour les zones inondables, choisissez les carex, les saules ou les aulnes glutineux.



Le budget 2025

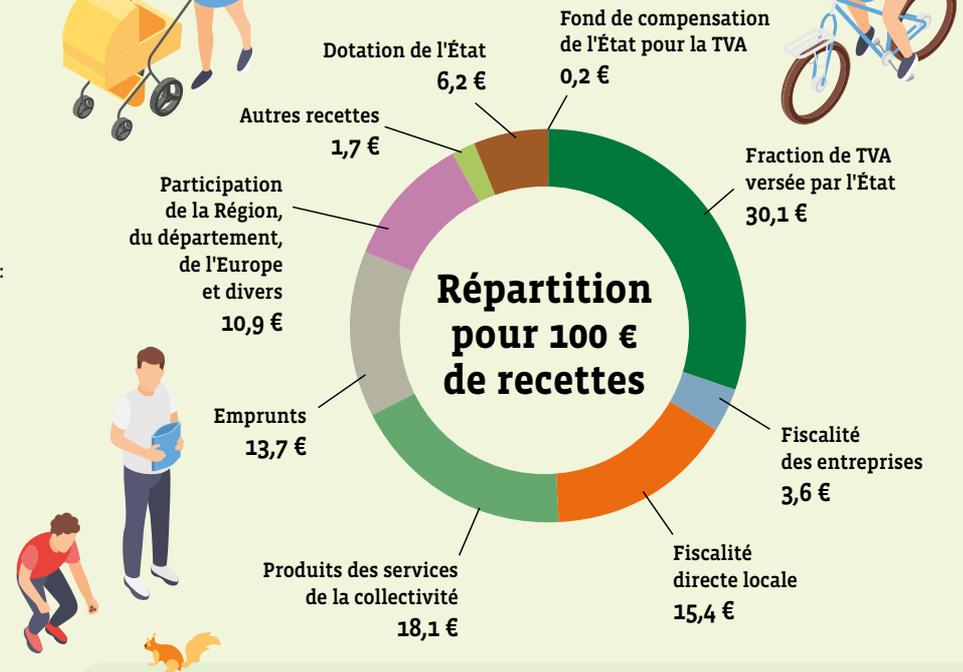
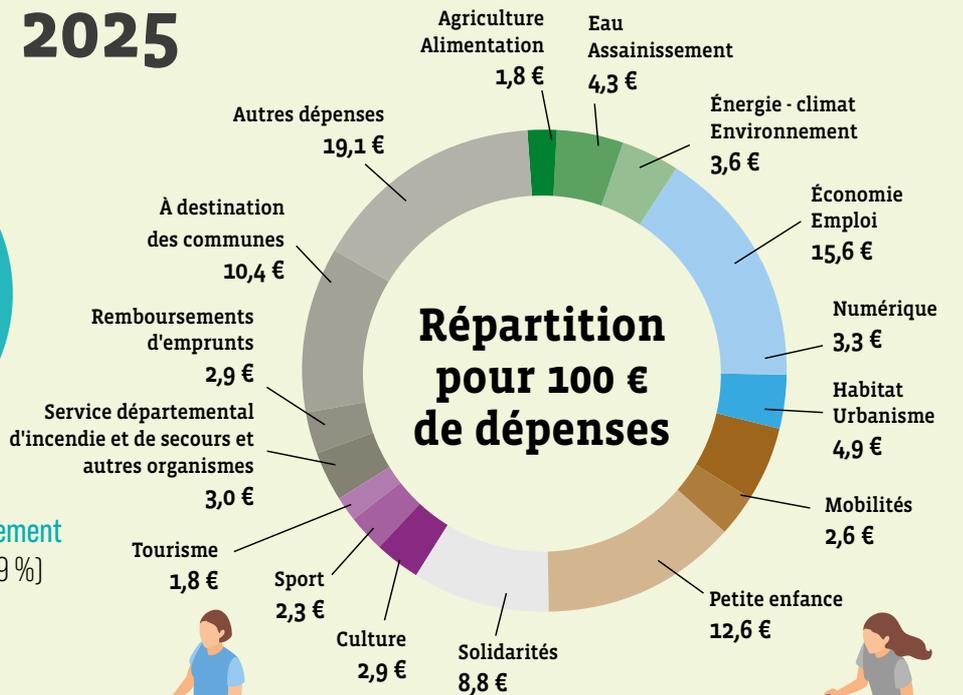


Quels sont les grands projets financés par le budget de la Communauté de communes ?

- ZA les Olivettes II : 1,4 M€
- Batiment Epicerie solidaire/ Restos du cœur : 1,2 M€
- Fond de concours (projets communaux) : 1 M€
- Très haut débit, déploiement de la fibre : 740 k€
- Aménagement Domaine de Boulet : 658 k€
- Batiment communautaire : 651 k€
- Liaisons douces : 600 k€
- Ligne de transport régulière La Navette : 372k€
- Complexe sportif Onyx : 215 k€

Taux d'imposition

- Cotisation foncière des entreprises : 25,46 %
- Foncier bâti : 3,48 %
- Foncier non bâti : 3,05 %
- Taxe d'habitation (résidence secondaire uniquement) : 11,14 %



Le Val d'Ille-Aubigné investit pour vous

68 €/habitant
pour un territoire durable
(eau, agriculture, alimentation...)

220 €/habitant
pour un territoire à vivre pour tous
(enfance, jeunesse, mobilité, habitat...)

125 €/habitant
pour l'attractivité économique et l'emploi
(ZA, très haut débit, commerce, emploi...)

72 €/habitant
pour le rayonnement et la promotion
du territoire (culture, sport, tourisme...)



Renouvellement de la zone du Chêne Sec à Saint-Aubin d'Aubigné avec des logements et des services et commerces

URBANISME

Un PLUi à réviser

Les évolutions du cadre législatif imposent une révision générale du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), adopté en 2020. Mais pour quoi faire ? On vous dit tout pour participer à la concertation.

L'urbanisme ressemble à un jeu de construction. C'est le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) qui en fixe les règles, applicables aux 19 communes du territoire sans exception. Le PLUi définit sur un plan les zones urbaines existantes, celles à urbaniser et celles à maintenir en zones agricoles, naturelles ou forestières. Le PLUi fixe les droits à construire de chaque parcelle avec des règles précises sur la destination, la hauteur ou l'équipement des futurs bâtiments mais aussi leur aspect extérieur ou le type de clôture autorisé. Les opérations d'aménagement, les permis de construire et les

déclarations préalables de travaux doivent s'y conformer. Mais le PLUi est un document vivant. Il évolue au fil du temps pour s'adapter au contexte réglementaire démographique, économique, environnemental et social du territoire.

Révision vs modification

Depuis 2020, le Val d'Ille-Aubigné a validé trois modifications du PLUi. Une quatrième est en cours. Ces modifications concernent des ajustements spécifiques. Elles ne remettent pas en cause ses principes fondamentaux. « *Nous avons modifié certains zonages, changé la destination de bâtiments en zone agricole ou défini des servitudes foncières pour la réalisation de pistes cyclables* », cite en exemple Eva Willaume, urbaniste.

En septembre 2024, les élus du Val d'Ille-Aubigné ont prescrit une révision générale du PLUi. La différence avec une modification réside principalement dans l'ampleur des changements et les procédures imposées.

La révision permet de faire évoluer le PLUi de manière plus importante et d'ajuster, lorsque c'est nécessaire, les orientations générales du Projet d'aménagement et de développement durables (PADD), autrement dit le projet politique. La révision est

Un nouveau PLH à l'étude

Le Programme local de l'habitat (PLH) est un document stratégique qui définit la politique de l'habitat d'une communauté de communes pour une période de six ans. Il définit le nombre de logements à construire, leur typologie, leur localisation, etc.

Le Val d'Ille-Aubigné adoptera son nouveau PLH (2026-2032) en fin d'année après consultation des partenaires (collectivités, bailleurs sociaux, professionnels de l'immobilier...).



plus longue, plus complexe. Elle nécessite une analyse approfondie et une concertation élargie.

ZAN compatible

Aujourd'hui, la révision du PLUi est rendue nécessaire par la loi Climat et résilience, votée en 2021. Celle-ci impose la réduction de 50 % de la consommation foncière d'ici 2031 puis vise "zéro artificialisation nette" (ZAN) en 2050. Ainsi, tous les documents d'urbanisme de France doivent être révisés pour intégrer les objectifs ZAN. À défaut, aucune autorisation d'urbanisme ne pourra être délivrée après février 2028. « *Le PLUi actuel fait déjà très attention à limiter l'étalement urbain. Mais ses prescriptions ne garantissent pas de consommer deux fois moins de terres dans les dix ans à venir* », concède Romain Bion, responsable du pôle aménagement et urbanisme.



PAROLE D'ÉLUE

Isabelle Lavastre
vice-présidente à l'urbanisme et à l'aménagement de l'espace

« *Le PLUi est un sujet technique, complexe à première vue. Mais toutes les décisions qui en découlent ont un impact direct sur nos modes de vie, nos façons d'habiter, de nous déplacer, la localisation des équipements publics... Derrière les plans, les zonages, le PLUi traite de notre vie quotidienne. Il est donc*

Autre obligation : les PLUi doivent être compatibles avec les Schémas de cohérence territoriale (SCoT), un autre document de planification urbaine. Or ceux-ci doivent également intégrer les objectifs de sobriété foncière de la loi ZAN avant février 2027.

Construire autrement

La Région Bretagne a alloué au SCoT du Pays de Rennes une enveloppe de 992 ha d'urbanisation maximale pour la période 2021-2031. Cette enveloppe doit être répartie entre quatre communautés de communes concernées. Quelle part reviendra au Val d'Ille-Aubigné ? Le chiffre sera bientôt dévoilé. « *Mais nous savons déjà qu'il faudra réduire fortement la consommation de foncier*, relève Eva Willaume. *Et donc trouver où et comment construire dans le tissu urbain existant.* »

important de s'informer sur le sujet. Généralement, on s'y intéresse quand on dépose un permis de construire ou une déclaration préalable de travaux. Mieux vaut anticiper pour ne pas être surpris. On peut aussi donner son avis. À nous de concilier les intérêts privés et l'intérêt général.

Imposée par le cadre législatif, la révision générale permettra de modifier l'ensemble des pièces du PLUi, en particulier le Projet d'aménagement et de développement durables (PADD). Elle donnera aussi l'occasion de préciser, compléter voire redéfinir certaines priorités. « *On peut penser à l'adaptation au changement climatique, aux îlots de chaleur, à la protection de la ressource en eau mais aussi à une meilleure valorisation du tourisme fluvial* », esquisse Romain Bion.

Débat ouvert

Lancée en septembre 2024, la procédure de révision va durer trois ans. Le diagnostic est en cours. En octobre 2025, les élus débattront des orientations politiques. Puis le PADD sera traduit dans le règlement, les orientations d'aménagement et de programmation. Fin 2026, le projet sera arrêté. Les communes et les personnes publiques associées (Etat, Chambres consulaires...) seront consultées. Une enquête publique précédera l'approbation du nouveau PLUi fin 2027.

Mais déjà la concertation préalable est ouverte pour les habitants. Un dossier de consultation et un registre papier destiné aux observations du public sont disponibles en mairie de chaque commune ainsi qu'au siège communautaire. Un registre dématérialisé est accessible en ligne sur www.val-dille-aubigne.fr. Une exposition itinérante est prévue.

Deux ateliers thématiques sont

prévus mardi 20 mai à 18 h à la salle de loisirs de Sens-de-Bretagne et **lundi 30 juin à 18 h** à la salle polyvalente de Montreuil-le-Gast.

Deux réunions publiques seront organisées avant l'automne. D'autres suivront en 2026.





ILS FONT LE TERRITOIRE

Mes p'tites fripes, la seconde main à domicile

Au volant de sa friperie ambulante, Julie Le Blanche fait commerce de vêtements d'occasion, à essayer chez soi, sans pression.

La conductrice a baptisé sa camionnette Ginette. Comme sa grand-mère. Ça sonne plus authentique que Vinted. De ville en village, Julie promène son estafette, remplie de caisses en plastique grises. À l'intérieur, des jeans, des robes, des vestes, des petits hauts... Tout un vestiaire d'occasion, sélectionné avec soin pour coller à la diversité de nos garde-robes.

Pour commander une "box", il suffit de renseigner son genre, son âge, sa taille et ses goûts dans le formulaire en ligne. En fonction des requêtes, Julie choisit les pièces qui pourraient convenir à ses clients. Puis elle les livre gratuitement à domicile.

Il faut lui faire confiance. Ça n'engage rien « *Les clients essaient tranquillement chez eux. Je repasse deux-trois jours plus tard reprendre ce qui ne convient pas* ». Et si rien ne convient, ce n'est pas grave. « *Comme*

dans une boutique traditionnelle, il n'y a pas d'obligation d'achat ».

Le panier moyen oscille autour de 50 €. « *Avec les nouveaux clients dont je ne connais pas encore les goûts vestimentaires, je suis généreuse. Une box, c'est souvent trois caisses* ». Julie table sur l'effet waouh des cadeaux surprises. « *Quand j'arrive, c'est Noël !* ».

4 500 références en stock

Domiciliée à Vignoc, Julie livre dans un large périmètre, étendu aux communautés de communes du Val d'Ille-Aubigné et de Bretagne romantique. Elle s'approvisionne en braderie et surtout à l'usine acignolaise du Relais, l'entreprise de collecte, de tri et de valorisation des textiles, où elle achète sa marchandise au kilo.

Mais attention, Julie ne collecte pas de vêtements d'occasion auprès des particuliers. On ne l'appelle pas pour vider ses placards. Les siens sont déjà suffisamment remplis. Pas moins de 4 500 pièces composent le stock, hébergé dans un entrepôt à Romillé.

Pratique et écolo

Plus de 400 clients ont déjà commandé une box Mes p'tites fripes depuis la création de l'entreprise en 2021. Gagner du temps reste la motivation première. « *Quand mes enfants étaient plus jeunes, absorbée par mon travail, je courais moi-même partout, tout le temps. Je suis ravie de faciliter la vie des gens, de rendre service. Tout le monde n'habite pas à côté d'un centre commercial* ». L'argument écologique, le rejet de la fast fashion, pèsent dans la balance. Le prix compte aussi naturellement. Les tarifs sont fixés selon des catégories de taille et de gamme (basic ; medium ; luxe). Comptez 20 € pour un jean Levi's adulte, 10 € pour un pull ado Zara. Bon à savoir pour l'hiver prochain, Mes p'tites fripes louent aussi des tenues de ski.

► **infos** : www.mesptitesfripes.fr,
tél. : 06 63 28 67 06 et réseau sociaux
(Facebook, Instagram).



L'Atelier partagé, le réflexe bricolage



Jusqu'à Melesse, on vient de loin pour faire réparer son petit électroménager à l'Atelier partagé. Pourquoi jeter ce qui pourrait encore servir ?

Tous les quinze jours, l'Atelier partagé tient portes ouvertes dans les anciens locaux des services techniques municipaux. Experts en électricité, électronique et bidouillage, les bénévoles sont là. Parés à réparer les bouilloires et les grille-pains fatigués mais peut-être pas encore décédés.

En guerre contre l'obsolescence programmée, l'Atelier partagé encourage l'économie circulaire. L'intérêt est environnemental. L'argument économique pèse autant.

Les visiteurs peuvent se présenter sans rendez-vous. « *Mais nous conseillons de réserver un créneau* », commente Lucette Chemila. L'adhésion à l'association (5€) est obligatoire, la réparation entièrement gratuite. « *Et on peut revenir autant de fois qu'on veut* ».

Créé en 2020 pendant la période Covid, l'Atelier partagé enregistre une soixantaine d'adhésions par an. « *Nos visiteurs viennent*

de plus en plus loin. De Rennes parfois ». Yannick est venu avec son taille-haie. Marc le reçoit tout sourire. « *J'étais électricien. À l'atelier, je retrouve le goût du travail manuel. Dépanner les gens est très gratifiant* ». Mais l'appareil est capricieux. Est-ce le cordon d'alimentation ? Les balais de charbon du moteur ? « *Non. C'est un faux contact dans la poignée. On va bricoler un truc* ». Le tour est joué en 20 minutes.

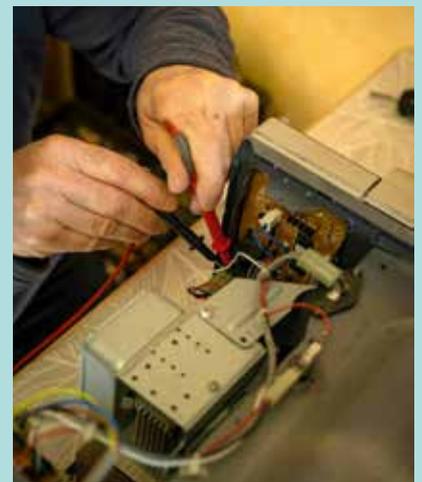
Face à une chaîne hifi désossée, Paul traque le fusible défaillant en parcourant la documentation. « *Au début je pensais que c'était l'amplificateur de sortie* ». Quand la pièce défaillante est disponible dans le commerce, les bénévoles donnent la référence à son propriétaire qui repasse quinze jours plus tard. Bruno, lui, repartira avec son barbecue électrique. La résistance est kaput. L'Atelier partagé ne fait pas toujours de miracles. Mais il sauve quand même plus de 50 % des objets prétendant hors d'usage.

Avec la bénédiction de Valcobreizh, l'Atelier partagé pioche ponctuellement dans les

bacs de la déchetterie de Melesse. Quand il n'est pas donné à des associations caritatives ou au CCAS, le matériel remis en état est vendu lors du vide-atelier de printemps. De quoi acheter l'outillage qui permettra de réparer les prochains !

► **Prochaines permanences** : 17 mai, 14 et 28 juin.

► **Prise de rendez-vous** au 06 02 23 41 65 ; atelierpartagemellesse@gmail.com





ILS FONT L'ÉCO

FunLab, le kart en réalité augmentée

À La Mézière, FunLab étrenne un nouveau concept de divertissement indoor, inspiré du jeu vidéo. L'activité conforte la vocation loisirs du secteur.

Sur la carte de la rigolade, La Mézière et Melesse font figure de hotspots en Ille-et-Vilaine. Une dizaine d'établissements y ont fait du divertissement leur spécialité. Les classiques sont là - le bowling, le kart, le laser game, le karaoké ou le trampoline. Des expériences plus insolites ont aussi fait leur place. Comme le simulateur de chute libre, le foot en bulle, le lancer de haches et même le combat d'arcs.

Le dernier venu s'appelle FunLab. Ce nouveau complexe de loisirs multiactivités a ouvert fin janvier entre les murs de l'ancien centre de tri de la Poste, route du Meuble. Entièrement réhabilité, l'espace de 3 000 m² associe la course automobile et le quizz musical.

Ambiance Mario Kart

Ceux qui connaissent Mario Kart ne seront pas déçus. Les joueurs s'assoient au volant

d'un véhicule électrique. Au plafond, 70 projecteurs matérialisent la piste au sol. Les bolides foncent dans l'obscurité. Slaloment entre les pièges. Dégomment leurs adversaires au missile. Pas besoin de casque. Géolocalisés en temps réel, les karts freinent automatiquement à l'approche d'un mur, d'un concurrent. Quatre mini-jeux au choix composent les parties de 15 minutes, disputées par douze conducteurs au maximum.

Sous le même toit, FunLab anime aussi deux salles de Musi'Quiz. Dans une ambiance de plateau TV avec pupitres, spots, buzzers, caméra 360 ° et machine à fumée, les joueurs mettent à l'épreuve leur culture musicale en mode blind test amélioré.

A côté du snack-bar, l'espace jeux compte un baby-foot, un flipper et des bornes d'arcade pour faire durer le plaisir.

Franchise belge

Un pied dans l'animation jeunesse, un autre dans les ateliers de fabrication numérique, Antoine Tabet a mixé ses deux passions avec l'envie d'entreprendre. « J'ai découvert le kart en réalité augmentée lors d'un

enterrement de vie de garçon à Nantes. J'ai tout de suite accroché ».

Lancée en 2016, à la tête d'un réseau de 40 salles dans le monde, la franchise belge l'a adoubé en lui confiant les clés de son développement exclusif en Bretagne. Sans doute du côté d'Auray, Brest et Concarneau. Le choix du Val d'Ille-Aubigné ? « La voie rapide devrait nous permettre d'attirer les estivants de la côte l'été, en saison creuse. La proximité d'autres enseignes de loisirs est plutôt une force. Nous ne sommes pas concurrents : le monde attire le monde ».

Le pari est visiblement réussi : les réservations dépassent les prévisions. FunLab séduit les familles le week-end, les collègues à l'afterwork mais aussi les entreprises en semaine qui privatisent l'endroit pour organiser leurs séminaires, leurs ateliers de team building. Cinq salariés polyvalents sont aux manettes. Mais l'équipe devrait s'étoffer car FunLab voit déjà plus grand. « On fera de l'événementiel en extérieur cet été. Et on réfléchit à créer un jeu d'aventure type action game fin 2025 ». Le starter est enclenché.

Le forum de l'emploi

Le forum de l'emploi se déroulera mardi 24 juin de 9 h 30 à 13 h 30 au bowling de Cap Malo, en présence d'entreprises de treize secteurs d'activités différents, d'organismes de formation et des partenaires de l'emploi. Vous pourrez échanger autour de la création d'entreprises auprès de notre stand « Créa » avec la CCI, la CMA et la Maison des Professions libérales.

Trois ateliers collectifs sont prévus :

- 10h : « Trouver son ikigai : partez à

la recherche de votre ikigai pour un retour serein à l'emploi »

- 11h : « Les métiers de la transition écologique » avec l'Exploratoire
- 12h : « La reconversion professionnelle » avec Catalys et l'EPNAK.

Tout au long de la matinée France Travail mettra à disposition des visiteurs des casques de réalité virtuelle afin de découvrir l'environnement de travail de certains métiers.



Les rendez-vous du marché

Plusieurs marchés animent la vie locale de Sens-de-Bretagne et Langouët. Ils font le bonheur des amateurs de produits frais et locaux.

• Sens-de-Bretagne

Le marché du lundi après-midi propose une belle diversité de produits. On y retrouve un primeur, une pâtisserie, un stand de pizzas et des vêtements tous les 15 jours.

En complément, un marché plus restreint se tient le samedi matin avec un primeur. D'octobre à mai, les amateurs d'huîtres ont rendez-vous le dimanche matin.

• Langouët

Chaque mercredi de 16 h à 19 h, le champ de patates et Paille choux s'installe à Langouët devant le bar La Cambuse. Ce rendez-vous hebdomadaire permet de découvrir des produits variés et de qualité : légumes de saison, produits transformés, pain artisanal, miel local...

Prêt-e pour l'emploi

En juin, une dizaine de personnes en recherche d'emploi bénéficiera d'un accompagnement global pendant trois semaines. Le groupe participera à différents ateliers organisés par le PAE et ses partenaires. Ils se dérouleront principalement à Saint-Aubin d'Aubigné. Le programme prévisionnel est le suivant :

- Une formation de 5 jours « Valoriser son image » pour reprendre confiance en soi, connaître les attentes des employeurs, identifier et renforcer ses acquis
- Des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche, en collectif et en individuel.
- Deux temps d'activité physique
- Un atelier numérique pour retravailler son CV



Le Codevia recrute des volontaires

Vous souhaitez contribuer activement à l'avenir de votre territoire ? Le Codevia, conseil de développement du Val d'Ille-Aubigné, recrute de nouveaux membres ! Venez partager vos idées, échanger et imaginer les projets de demain au cœur de notre communauté.

Participer au Codevia, c'est l'opportunité de participer activement aux décisions locales et de faire entendre votre voix sur des sujets clés : mobilité, aménagement, environnement, alimentation, culture et bien plus encore. Que vous soyez étudiant, actif, retraité ou simplement passionné, votre regard compte !

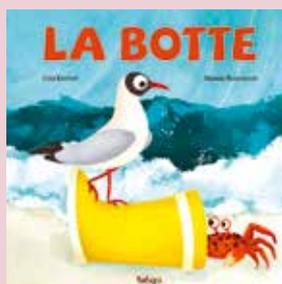
Comment rejoindre le Codevia ? Il reste des places disponibles ! Inscrivez-vous dès maintenant et devenez acteur du développement de votre territoire.

► + infos : www.valdille-aubigne.fr/codevia



Un brin de lecture

Une sélection de livres proposée par les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné



La botte

Liza KERIVEL et Manon BEAUMONT,
Editions Beluga, 2024

Nom d'une galette! Quelle planète! Les animaux marins rouspètent. Voilà qu'une botte en plastique se retrouve au milieu des berniques. Mais pas de panique! C'est peut-être même une chance unique... Une fable drôle et écologique inspirée d'un conte russe.



Le château de Hurler

Diana Wynne JONES,
Romans Ynnis, 2020

Un château qui bouge, un magicien énigmatique, une jeune fille sous un sort... Le Château de Hurler vous embarque dans un conte merveilleux et drôle. Ce roman culte a inspiré le chef-d'œuvre animé de Hayao Miyazaki. À découvrir absolument !



Le chant de nos filles

Deb SPÉRA, Charleston, 2020

Dans le Sud des années 1920, trois femmes que tout sépare s'unissent face aux drames et aux secrets. Le Chant de nos filles est un roman bouleversant sur la force féminine, la résilience et l'espoir dans une Amérique marquée par l'injustice.



Une nouvelle convention pour la lecture publique

Une convention de lecture publique a été signée entre le Département d'Ille-et-Vilaine et le Val d'Ille-Aubigné, mardi 1^{er} avril, à la bibliothèque de Guipel. Ce partenariat s'inscrit dans le cadre du schéma départemental de la lecture publique adopté en juin 2023. Celui-ci vise à accompagner les bibliothèques dans leur développement à travers le prêt de documents, des outils d'animation, des formations et un soutien au quotidien. Avec une ambition forte : garantir un accès égal à la culture pour tous, en intégrant des enjeux de transition écologique et citoyenne.

Dans cette dynamique, le Val d'Ille-Aubigné a franchi une étape clé en février 2022 en mettant en place un réseau de 18 médiathèques, organisé autour d'une carte unique, d'un fonds commun de 130 000 documents et d'un portail numérique permettant de consulter le catalogue, réserver des ouvrages et accéder à des ressources en ligne.

► + infos :

www.lesmediatheques.valdille-aubigne.fr





UN CERTAIN REGARD SUR NOS COMMUNES...

Les sources et fontaines du Val d'Ille-Aubigné

Un dépliant de six pages sur les sources et les fontaines du territoire a été édité par l'association Le Bas Champ. Il sera bientôt mis à disposition dans les médiathèques et les mairies.

Ce travail fait suite à une précédente brochure rédigée en 2014 à l'occasion du centenaire de la Première Guerre mondiale qui évoquait l'histoire des monuments aux morts du Val d'Ille-Aubigné.

Dans le même esprit, l'objectif de cette nouvelle publication est de faire découvrir les trésors, parfois cachés, souvent ignorés, de nos sources et fontaines. Avec l'ambi-

tion, aussi, d'inciter les randonneurs, les cyclotouristes et tous les curieux à découvrir le petit patrimoine de notre territoire. Dans ce dépliant sont traitées les fontaines au lait de Saint-Gondran, de l'eau miraculeuse de Saint-Symphorien, de Claire fontaine à Vignoc, de la Mare aux Fraises à La Mézière, de Saint-Armel à Langouët, de Saint-Amand à Montreuil-le-Gast, etc.

N'hésitez pas à nous suggérer des pistes de recherches pour une prochaine publication par mail à : guy_castel@orange.fr

Guy Castel, association Bas Champ



FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

SECTEURS D'ACTIVITÉ :

- Industrie / logistique
 - Transport
 - Tertiaire
 - Entretien
 - Informatique
 - Services publics
 - Agriculture / environnement / espaces verts
 - Services aux personnes
 - Bâtiment / TP
 - Commerce / restauration
 - Santé
 - Animation
 - Structure d'insertion par l'activité (SIAE)
 - Organismes de formation
- Job dating de 9h30 à 13h
 - Informations sur la création d'entreprise toute la matinée
 - 3 informations collectives (sur inscription) :
 - 10h : Trouver son IKIGAÏ (partez à la recherche de votre ikigai pour un retour serein à l'emploi)
 - 11h : Les métiers de la transition écologique
 - 12h : La reconversion professionnelle (avec ou sans RQTH)

ANIMATION
CASQUE VIRTUEL
France Travail

MARDI **24 JUIN** 2025
DE 9H30 À 13H

AU BOWLING DE CAP MALO À LA MÉZIÈRE

OUVERT À TOUS- GRATUIT



Renseignements PAE :
Saint-Aubin-d'Aubigné : **02 99 55 42 42**
Cap Malo : **02 23 22 21 81**

pae@valdille-aubigne.fr

www.valdille-aubigne.fr/forum-emploi

